

**Association des Anciens Elèves
du Lycée-Collège Raymond-Poincaré**

Siège :

Lycée Raymond-Poincaré

1, place Paul-Lemagny

55012 BAR LE DUC CEDEX



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

du 12 Octobre 2019

&

CELEBRATION DU 150^{ème} ANNIVERSAIRE

DE LA CREATION DE L'ASSOCIATION

**CELEBRATION DU 150^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA CREATION
DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE
(ASSEMBLEE GENERALE 2019)**

RESUME

Comme chaque année, les Membres de l'Association des Anciens Elèves se sont réunis au Lycée pour leur Assemblée Générale 2019 ... mais cette année 2019 n'est pas, pour l'Association, une année ordinaire puisqu'elle correspond au 150^{ème} anniversaire de sa création en 1869 ...

Le Conseil d'Administration a estimé qu'il ne serait pas convenable de tenir l'Assemblée Générale annuelle sans "célébrer" ce 150^{ème} anniversaire de façon sobre - nos moyens humains et financiers limités ne nous permettant pas d'envisager une cérémonie fastueuse - mais néanmoins marquante.

Comme d'autre part, un programme de revitalisation de l'Association avait été lancé lors de l'Assemblée Générale en 2018, il nous est apparu opportun de combiner ces deux opportunités et de faire de l'Assemblée 2019 le lien entre un passé glorieux - ses 150 ans d'existence - et un avenir de renouveau, la mise en œuvre accélérée du Programme de revitalisation permettant de présenter des premiers résultats tangibles.

C'est pourquoi le programme de l'A G du 12 octobre 2019 a inclus, en plus des sujets habituellement traités lors d'une A G annuelle, des "dispositions inhabituelles" pour cet "évènement inhabituel" :

- **l'invitation de "personnalités d'honneur"** - Madame Joly, Maire de Bar-le-Duc, Messieurs Valette et Charron, anciens Proviseurs, Madame Prior, Proviseure actuelle - qui ont toutes honoré de leur présence la réunion et le déjeuner amical qui a suivi.

- le rappel par le Président (par intérim) de l'Association **des buts, de l'histoire et des actions de notre Association tout le long de ses 150 ans d'existence.**

- la présentation de l'avancement des actions de revitalisation par les Membres du Conseil d'administration responsables de ces actions, notamment **la création d'un site web de l'Association et la participation à des manifestations publiques internes ou extérieures au Lycée.**

- l'élaboration et la distribution aux Membres de l'Association présents d'un **"Recueil biographique de personnalités "éminentes" parmi les Anciens Elèves du Lycée R. Poincaré de Bar le Duc "**.

- **une carte-entier postal avec un timbre commémorant le 150^{ème} Anniversaire de l'Association,** timbre émis par la Poste et offert aux Membres présents ...

Il n'a été trouvé aucune trace dans les archives de l'Association des Anciens Elèves d'une quelconque "célébration" du 50^{ème} ni du 100^{ème} anniversaires de sa création ; la raison probable est que ces anniversaires tombaient respectivement en 1919 et en 1969, années de périodes pendant lesquelles l'Association n'avait qu'une activité très réduite ou même aucune activité ...

Ce n'est pas le cas de 2019, l'année du 150^{ème} anniversaire, qui a vu l'Association entreprendre un renouveau dont les éléments principaux sont rappelés ci-dessus et décrits avec plus de détails dans les pages qui suivent **Le Conseil d'Administration de l'Association a souhaité laisser aux générations futures une trace de l'état de ses activités actuelles et de ses projets de renouveau : tel est l'objet de présent document.**

PROGRAMME DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du 12 octobre 2019 - 10 h 00 à 12 h 30

- Introduction, accueil des invités,
programme de la réunion,
lauréat(e)s du Prix 2019 J. Auboin

- Nouvelles du Lycée Mme Prior

- Progrès réalisés dans la mise en œuvre
du programme de "revitalisation"
 - page Facebook et site web E. Dautriat & F. Maizières
 - conf. Métiers & manif. ext. J-P. Mangin

- Fonctionnement de l'Association
 - situation financière F. Lorcin
 - élection Membres du C.A. (J. Auboin)
 - approbation rapports moral et financier

- Allocution de l'Invité d'Honneur F. Maizières

- Clôture : les 150 ans de l'Association
et dépôt de gerbe J. Auboin

+

- Déjeuner amical au restaurant "La Meuse Gourmande" à Bar-le-Duc

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE R. POINCARE - 12 OCTOBRE 2019

Allocution d'accueil de Jacques Auboin (*)

Chers amis, j'ai le plaisir, pour la seconde année, de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier de votre présence à notre Assemblée Générale 2019 ; **je voudrais remercier tout particulièrement trois invités de marque qui ont bien voulu honorer de leur présence notre réunion à l'occasion du 150naire cette année de la création de notre Association : Mme Jolly, Maire de Bar le Duc, MM. Valette et Charron, anciens Proviseurs du Lycée, prédécesseurs de Mme Prior également présente comme de coutume** ; mille mercis à vous, Mesdames et Messieurs, votre présence ici aujourd'hui est pour nous un bel encouragement aux efforts que nous déployons pour ranimer cette ancienne et glorieuse institution que représente l'Association des Anciens Elèves du Lycée.

Voici maintenant les rubriques qui vont vous être présentées ce matin :

- tout d'abord **la situation générale et les résultats du Lycée** qui seront présentés par Madame Prior, Provisseure et Monsieur Manin, Proviseur Adjoint

- ensuite les progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre du **programme de "revitalisation"** qui avait été annoncé à l'Assemblée l'année dernière, et dont les principales composantes sont :

- **la création d'une page Facebook et d'un site web** dont l'objectif est d'établir un lien de communication moderne notamment avec les jeunes générations dont le très bas niveau d'adhésions est fort préoccupant : nos camarades Eric Dautriat et Francis Maizières, en charge de ce projet, vont vous dire où nous en sommes.

- **la réactivation des "conférences Métiers"** pour les élèves et **la participation de l'Association à des manifestations publiques** pour une meilleure visibilité locale : Jean-Pierre Mangin vous dira ce qui a été fait ou est en cours.

- nous passerons un court moment sur des sujets concernant le fonctionnement de l'Association, **sa situation financière** (avec le rapport de notre Trésorier Francis Lorcin) **et l'élection ou le renouvellement de Membres du Conseil d'Administration** (3 mandats arrivés à expiration).

- la longue tradition, un peu distendue ces dernières années, de **"Conférencier-invité d'honneur" de l'Assemblée Générale annuelle** reprendra cette année avec Francis Maizières, ancien élève puis professeur au Lycée, et Membre depuis l'an dernier du Conseil d'Administration de notre Association. Ayant fait une grande partie de sa carrière au sein du réseau culturel français à l'étranger, il évoquera ses souvenirs depuis le Lycée et pendant cette vie active hors-normes à travers la planète

- enfin, avant de nous rendre au restaurant pour le déjeuner amical qui suit l'Assemblée Générale, nous rendrons **notre traditionnel hommage aux Anciens Elèves morts pour la France** devant la plaque commémorative en leur souvenir sous le porche d'entrée

... et, comme en cette année 2019, **notre Association célèbre le 150^{ème} anniversaire de sa création**, je clôturerai notre réunion en résumant les activités, réalisations et faits majeurs qui ont marqué ses 150 ans d'existence, et nous aurons le plaisir de vous remettre à la fin deux "souvenirs inhabituels" de cet évènement "inhabituel" ... merci d'avance pour votre patience

(*) : Vice-Président de l'Association des Anciens Elèves, assurant l'intérim de la Présidence

ACTIONS DE "REVITALISATION" DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DU LYCEE

Afin d'arrêter, ou au moins de freiner, l'érosion des adhésions à l'Association des Anciens Elèves notamment parmi les jeunes générations, son Conseil d'Administration a lancé en 2018 un **"Programme de revitalisation"** qui comprend plusieurs volets destinés à faire mieux connaître l'Association - ses buts, son histoire, ses actions en direction des élèves et des Anciens élèves :

- en ouvrant un **"site web"** et une **"page Facebook"** de l'Association,
- en participant à **des conférences et à des évènements internes ou extérieurs au Lycée**,
- en continuant à parrainer et à financer **le Prix de l'Association des Anciens Elèves**, décerné chaque année à deux lauréat(e)s particulièrement méritant(e)s de classes Terminales.
- en mettant en œuvre ou en participant à **des actions ponctuelles lors d'évènements ou de dates emblématiques** - 2 exemples sont cités à la fin de cette section.

Le degré d'avancement à fin décembre 2019 des actions de ce programme est décrit ci-dessous :

1 : "Site web" et "page Facebook" de l'Association

Comme annoncé aux adhérents lors de l'AG du 12 octobre, ces 2 moyens de communication sont maintenant en service ; grâce à Eric Dautriat et Francis Maizières - Membres du Conseil de l'Association et "administrateurs" de ces systèmes - aidés au départ par un stagiaire, élève de BTS Informatique au Lycée, les problèmes techniques sont résolus, **de sorte que le site et la page Facebook peuvent être considérés "techniquement opérationnels"**.

- accès à la page "Association des Anciens Elèves" sur Facebook : se connecter sur Facebook - il faut avoir un compte Facebook ouvert - et taper "Anciens Poincaré Bar-le-Duc" dans « Rechercher » pour accéder à la page de l'Association
- accès **direct** au site de l'Association des Anciens Elèves : <http://ancienspoincabar.com>

Nous sommes entrés dans la seconde phase, celle de leur alimentation / enrichissement avec des informations pertinentes et attrayantes ; leur succès auprès de la population-cible (les "jeunes générations d'Anciens Elèves" en priorité) dépendra largement de notre capacité à trouver, sélectionner et charger ces informations.

Pour démarrer nous nous sommes appuyés sur des documents immédiatement disponibles dans les archives de l'Association, à sujets et anciennetés variables ; et s'est posée rapidement la question : **puisque site web et page Facebook sont créés en vue d'attirer l'attention, voire l'adhésion, des "jeunes générations" d'Anciens, que pensent-elles, ces jeunes générations, de ce qui est actuellement disponible ? que souhaiteraient-elles de pertinent et d'attrayant dans l'avenir ?**

Un membre de ces jeunes générations venant de rejoindre notre Conseil - Léo Farinet, lauréat du Prix de l'Association des Anciens Elèves en 2015 - nous lui avons demandé, outre son avis personnel, de recueillir les avis et suggestions sur cette question, d'un nombre aussi élevé que possible d'autres "jeunes" parmi, par exemple, ses anciens camarades du Lycée, de l'ENS et d'autres de ses connaissances ; le Conseil et la Direction du Lycée lui ont recommandé de consulter également le CVL.

Un premier bilan sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil en Février 2020.

2 : Conférences et participation à des "événements internes ou extérieurs au Lycée"

Grâce au bienveillant soutien de Madame Prior, Provisseure, et de Monsieur Manin, Provisseur-Adjoint, et sous l'égide de notre collègue au Conseil Jean-Pierre Mangin, cette activité a pris un essor significatif depuis quelques mois :

- participation aux **"Journées du Patrimoine"** au Lycée mi-sept, avec une exposition de photos de classes (M-P. Mangin) et 3 conférences (J-P. Mangin) sur l'histoire de l'Association et des exemples d'Anciens Elèves illustres pendant les 150 ans de son existence
- sur invitation de Madame Prior, présence et allocution de J-P. Mangin aux 2 **cérémonies publiques de remise des diplômes du baccalauréat** qui ont eu lieu au Lycée en novembre 2019
- **une conférence d'information sur l'Association devant 150 élèves** (6 classes) a eu lieu le 20 décembre 2019.
- une participation de l'Association au **"Forum Métiers"** est prévue le 6 Février 2020, ainsi qu'aux **"Journées Portes Ouvertes"** en mars, offrant ainsi à l'Association des opportunités de se faire connaître d'un public même plus large que la communauté des élèves et de leurs parents.

En relation avec cette activité en plein développement, il a été jugé utile de **pouvoir disposer d'un "dépliant"** résumant les buts et réalisations de l'Association des Anciens Elèves du Lycée, que les visiteurs ou participants à ces événements pourront prendre et garder en aide-mémoire des conférences ou des entretiens personnels avec notre/nos représentants sur place.

Léo Farinet est chargé de coordonner la réactualisation d'un projet d'un tel dépliant conçu par une autre lauréate du Prix de l'Association des Anciens Elèves, Laura Contenot, qui avait élaboré un projet intéressant mais non réalisé : il s'agirait, dans une première approche, de le mettre à jour - beaucoup de nouveautés se sont ajoutées depuis le projet initial - et de tenter de disposer d'exemplaires en version finale pour le "Forum Métiers" du 6 Février.

3 - Le Prix de l'Association des Anciens Elèves, créé en même temps que l'Association, est une activité fondamentale de l'Association en direction des élèves ; sa continuation est considérée comme essentielle par le Conseil et soutenue par la Direction du Lycée.

Son histoire et la situation en ce qui le concerne sont décrites en détail dans la dernière section du présent document "2019 : 150^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE R. POINCARE".

4 - Edition d'un "Recueil biographique de personnalités "éminentes" parmi les Anciens Elèves du Lycée R. Poincaré de Bar le Duc ", élaboré à partir du travail de ces dernières années sur le recensement, le tri et le classement des archives de l'Association depuis son début ; sorti d'impression à l'automne 2019, il fut distribué aux adhérents de l'Association ... déposé aux Archives Départementales de la Meuse, il est consultable sous la cote 265 J.

5 : " L'Invité d'Honneur à l'Assemblée Générale annuelle des Anciens Elèves" est aussi une tradition qui s'était un peu étiolée ces dernières années ; reprise lors de l'AG 2019 avec notre ami Francis Maizières dont l'allocution a fort intéressé l'auditoire à la fois sur son parcours personnel et sur sa présentation de la Diplomatie culturelle française à l'étranger, sujet finalement peu connu du public en métropole - le texte de cette allocution est reproduit dans les pages ci-après ... notre intention est de poursuivre lors des prochaines AG cette tradition d'invité d'honneur, typiquement un Ancien Elève ayant accompli un parcours professionnel réussi dans un domaine important, original et peu connu.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES

DU LYCEE R. POINCARE - 12 OCTOBRE 2019

Allocution de Francis Maizières - "Invité d'Honneur"

40 ans au service de la Diplomatie culturelle

Madame la Maire, Madame et Messieurs les Proviseurs, chers amis,

Tout d'abord je voudrais remercier notre vice-président Jacques Auboin et les membres du Bureau de m'avoir invité à m'adresser à vous lors de cette A.G. J'ai moi-même rejoint le Bureau de l'Association au début des années 2000 sous la présidence de Jeanne Bollaert que je salue et vous avez bien voulu m'accueillir à nouveau l'an passé lors de mon retour en France.

Plus qu'une allocution, je souhaiterais évoquer avec vous un sujet qui me tient à cœur, la Diplomatie culturelle ou les relations culturelles internationales de notre pays et la place de la langue française dans le monde.

En introduction je me propose de parcourir rapidement les étapes de ma vie professionnelle afin de justifier en quelque sorte ma présence au milieu de vous et le choix de mon sujet.

J'ai passé mon enfance dans le petit village de Brillon-en-Barrois, proche de Bar-le-Duc, avant de rejoindre notre Lycée Raymond Poincaré en septembre 1968 où je passerai sept années dont les premières comme interne.

Ensuite je suis parti à Nancy pour mes études à la fois en histoire à l'université, boulevard Albert Premier et au centre de formation des PEGC abrité à l'Ecole Normale.

Mon diplôme d'enseignement en poche, j'ai souhaité effectuer mon service militaire comme coopérant, VSNA, Volontaire du Service National Actif comme l'on disait à l'époque. On parle aujourd'hui de Volontaire international. Le hasard a voulu que je sois envoyé dans le pays le plus lointain et le moins connu de moi... Le Japon où j'arrivais le 16 septembre 1979 et où je suis resté finalement huit ans comme professeur de FLE - Français langue Etrangère, une discipline en plein essor à l'époque mais qui se cherchait encore ; je passerai plus tard une maîtrise de FLE à l'université de Grenoble – à l'Institut franco-japonais de Tokyo - aujourd'hui Institut français du Japon/Tokyo. J'y enseignais également la civilisation française. Je découvrais ainsi la vie à l'étranger et l'importance de notre dispositif diplomatique même dans des pays aussi éloignés géographiquement et culturellement comme le Japon. Je faisais connaissance également des différents acteurs qui participaient au rayonnement de la France, notamment en matière culturelle et linguistique.

A l'issue de ce contrat je rentrai en France comme professeur au collège Emilie Carles d'Ancerville.

Au bout de deux ans, le Ministère des Affaires Etrangères me confiait le projet de création de l'Institut Franco-Japonais à Yokohama, deuxième ville du Japon. Ce fut sans doute la plus belle de mes expériences professionnelles. Ouvert en mars 1990, L'institut dont je fus le premier directeur, fêtera ses trente ans dans quelques mois...

En 1995, je rejoins le réseau des Alliances Françaises de Corée du Sud comme directeur de l'Alliance de Séoul et délégué général des 7 Alliances du pays. Je découvrais alors d'autres facettes de notre Diplomatie culturelle ainsi qu'un pays fort différent.

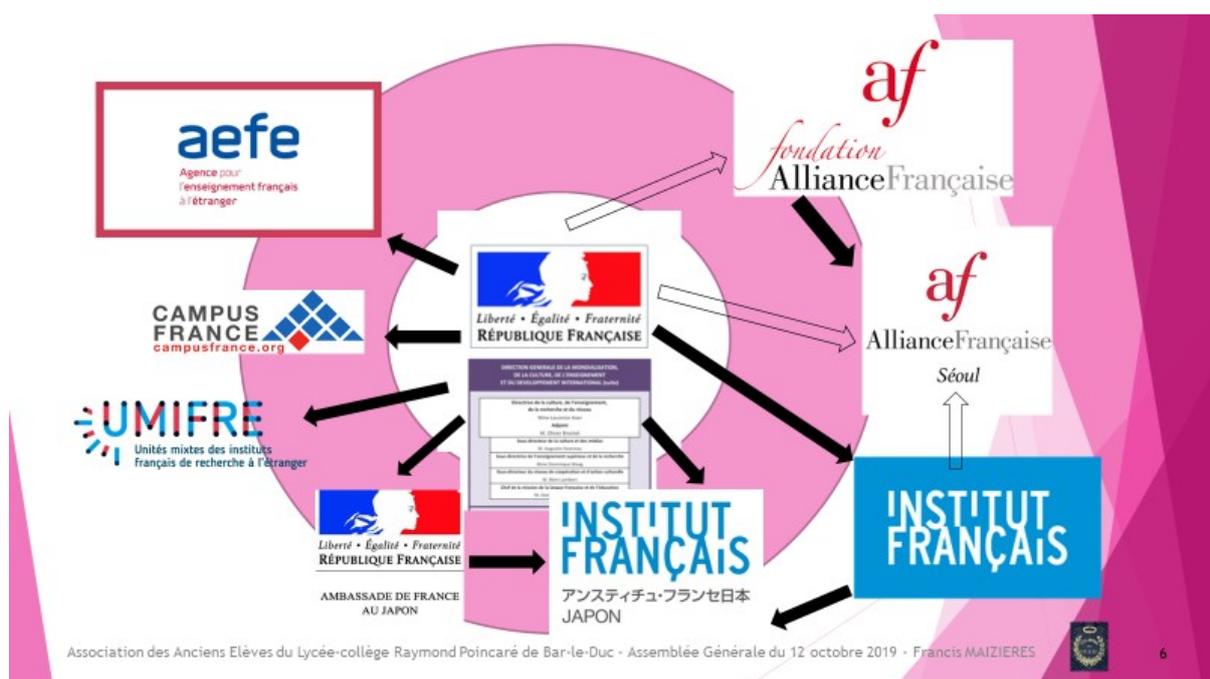
En 1999 je rejoignais la France pour une période de « blanchiment » comme on appelle dans notre jargon ce moment de ressourcement passé en France entre deux séjours à l'étranger. J'ai eu la chance d'être nommé dans notre Lycée Raymond Poincaré où je passerai finalement cinq années comme professeur d'histoire et géographie sous la direction de M. Valette que je salue.

En 2004, le Ministère m'a proposé le réseau des Alliances Françaises de Pays-Bas qui, je l'apprendrais bientôt, était en pleine crise. J'étais directeur de l'Alliance de Rotterdam et délégué général des 34 Alliances françaises du pays.

En 2008 j'étais nommé au Japon pour la troisième fois comme conseiller culturel adjoint à l'Ambassade de France et directeur adjoint de l'Institut français du Japon, poste que j'ai occupé pendant cinq années. Ce fut l'expérience professionnelle la plus transversale de ma carrière et la plus formative au plan humain, notamment lors du tsunami du Tohoku.

Enfin je rejoignais le Portugal en septembre 2013 comme directeur de l'Alliance Française de Lisbonne et délégué général des dix Alliances du pays. J'ai quitté ce pays il y a un an pour rejoindre la France.

Les acteurs de la Diplomatie culturelle



Ce tour d'horizon a permis d'évoquer les principaux acteurs de la Diplomatie culturelle de la France : les Ambassades de France par l'intermédiaire des services de coopération et d'action culturelle, les Instituts français et les Alliances françaises. A cette liste il faudrait ajouter le réseau des lycées français, géré par l'AEFE – Agence de l'Enseignement français à L'étranger - que j'ai fréquenté par mes enfants qui y ont effectué une grande partie de leur scolarité mais aussi parce que le Lycée français international de Tokyo et L'Ecole française de Kyoto était dans mon portefeuille au service culturel de Tokyo. Citons également les 27 IFRE - Instituts français de Recherche à l'Etranger- dont la Maison franco-japonaise à Tokyo, fondée par Claudel dans les années 20 ou encore les agences CampusFrance chargées de la promotion des études en France et que nous hébergeons à l'Ambassade de France. Enfin les résidences d'artistes dont la prestigieuse Villa Kujoyama, rattachée à l'Institut français de Kyoto.

Chacun de ces acteurs a ses spécificités mais ils entretiennent tous des liens étroits avec le Ministère des Affaires étrangères - aujourd'hui Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - qui, historiquement, est en charge des relations culturelles internationales de notre pays. C'est une spécificité française, quand d'autres pays les confiaient au Ministère de l'Education ou au Ministère de la Culture... Cette singularité fut réaffirmée par le Gouvernement provisoire de la République Française de De Gaulle, le 13 avril 1945, date de la création au sein du Ministère des Affaires étrangères de la Direction générale des relations culturelles et œuvres françaises à l'étranger. Cet événement inaugurait le grand essor de la Diplomation culturelle et la période la plus faste sur le plan budgétaire et des personnels en augmentation régulière.

Tout ceci repose sur une longue tradition remontant aux premiers diplomates, souvent hommes de lettres, au XVIème siècle, selon laquelle la langue française et la culture sont des axes essentiels de la diplomatie et contribuent au rayonnement de la France.

Cette organisation a été réaffirmée lors de la dernière grande réorganisation au début des années 2000. Le MEAE a conservé la maîtrise des budgets et des personnels, notamment des instituts français et des Alliances françaises conventionnées, contrairement au British Council ou au Goethe Institute.

Aujourd'hui la DGM -Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international est en charge de ce dossier auquel s'est rajouté le tourisme ces dernières années.

Dans les différents pays, la mise en œuvre de la Diplomatie culturelle revient aux ambassades : la France détient le 3^{ème} plus grand réseau diplomatique avec 160 ambassades. Cette mission est menée par l'intermédiaire des services de coopération et d'action culturelle (131 dans le monde) et des 98 instituts français (120 établissements) fondus avec les services culturels dans les années 2010 et dont les budgets et personnels sont gérés par le MEAE. La mission de ces instituts est la promotion et la diffusion de la langue et de la culture française, le développement des échanges culturels, ainsi que, selon des pays, la mise en place de programmes de coopération.

En 2011 est créé l'Institut français à Paris chargé des échanges culturels internationaux, bras armé du MEAE et principal soutien aux actions des Instituts français et Alliances françaises.

Le deuxième réseau qui remplit la même fonction est celui des Alliances françaises, plus ancien puisque fondé à Paris en 1883 à l'initiative de personnalités et qui s'est rapidement développé dans le monde avec le soutien des ambassades.

Les Alliances françaises sont des associations locales : il en existe un millier aujourd'hui dont 850 enseignantes qui sont fédérées par la Fondation Alliance Française de Paris. Le MEAE reconnaît le rôle des Alliances françaises en attribuant une subvention à la Fondation -dans le cadre d'une convention pluriannuelle- et met du personnel à disposition de 386 d'entre elles, parmi les plus importantes. Elles bénéficient également de programmes de l'Institut français de Paris.

D'autre part, le réseau des 489 établissements scolaires à programme français répartis dans 135 pays, dépendant de l'Agence pour l'Enseignement du français à l'étranger et de la Mission laïque accueille 356.000 élèves dont 125.000 Français. C'est le réseau le plus important au monde.

Les 303 agences CampusFrance, installées dans 138 pays et gérées avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, font la promotion des études en France. Nous accueillons 343.000 étudiants étrangers en France, le 4^{ème} pays pour la mobilité internationale des étudiants.

Les 26 Instituts français de Recherche à l'Etranger cogérés avec le CNRS contribuent à la diffusion de la recherche française et à la coopération internationale.

Le temps manque pour traiter cette question en détail mais sachez que globalement les moyens budgétaires et les personnels affectés à ce réseau sont en baisse constante depuis les dernières années, loin d'être compensés par le développement du réseau des Alliances françaises (peu coûteux) ou par l'utilisation de nouveaux moyens informatiques ou les réseaux sociaux.

La place de la langue française dans le monde

Derrière ce dispositif se cache une ambition, celle de maintenir le rayonnement de la France à un niveau satisfaisant, son pouvoir d'influence dans un monde de plus en plus globalisé et multipolaire.

L'un des premiers leviers de cette politique d'influence reste, comme il a un siècle, la langue française dont le développement a été également ma préoccupation première pendant toutes ces années. Jacques Attali rappelait en 2014 dans les conclusions de son rapport sur la francophonie que le fait de partager la langue entraînait une augmentation non négligeable des relations économiques.

Je terminerai donc mon propos par la place de la langue française dans le monde d'aujourd'hui et, plutôt qu'un long discours, je vous propose un petit clip vidéo produit par l'Organisation internationale de la Francophonie sur lequel je ferai quelques commentaires...

https://www.youtube.com/watch?v=yR7c58l_GJk&feature=youtu.be

A l'issue de ce visionnement, beaucoup d'éléments poussent à l'optimisme : le français est la seule langue, avec l'anglais, présente sur les cinq continents, le nombre des locuteurs en français est en augmentation (300 millions en 2018 - +10% depuis 2014- dont 235 millions de locuteurs quotidiens), le français est la 2^{ème} langue la plus enseignée dans le monde après l'anglais, la 4^{ème} langue sur internet. Plus encore, si l'on retient les douze critères retenus par les linguistes Alain et Jean-Louis Calvet qui ont étudié 614 langues, le français est au 2^{ème} rang après l'anglais pour son influence.

Les perspectives d'avenir sont, pour l'OIF, particulièrement optimistes puisqu'elles prévoient une augmentation importante des locuteurs en français qui seraient 700 millions en 2050 ou 2070 ce qui mettrait la langue française au 3^{ème} rang mondial contre le 5^{ème} actuellement.

Pourtant, sans vouloir noircir le tableau ni être de mauvais augure, je souhaiterais inviter le MEAE à ne pas baisser la garde et à ne pas relâcher ses efforts car plusieurs éléments sont inquiétants.

L'augmentation du nombre des locuteurs repose sur la croissance démographique de l'Afrique subsaharienne et de l'Océan indien qui compte déjà 73% des jeunes scolarités en français et 44% des locuteurs, alors que l'usage du français stagne ou baisse dans les autres zones, et notamment en Europe, comme j'ai pu le constater aux Pays-Bas ou au Portugal. Les élites de ces pays sont de plus en plus américanisées et échangent en anglais avec les élites françaises.

Pour que l'augmentation espérée soit effective, il faut relever le défi de la scolarisation en Afrique subsaharienne où 30 millions d'enfants sont non scolarisés et où on connaît des difficultés pour recruter des enseignants. La formation de professeurs est essentielle.

Cela dépendra aussi de la politique des Etats face à la demande sociale, notamment des parents d'élèves, face à la concurrence de l'anglais... ou du mandarin... pour le travail, les études.

L'avenir du français dépendra également de la production de contenus scientifiques et de recherche en langue française - aujourd'hui largement dominée par l'anglais - dans les revues spécialisées et les réseaux sociaux. C'est un défi majeur qui se pose aux élites, tout comme celui de l'utilisation du français dans les instances multilatérales et au sein des grandes entreprises. Comme vous le voyez le pari est loin d'être gagné.

En conclusion je reviens à notre beau lycée où j'aurais passé sept années comme élève et cinq comme professeur. La question que m'a posée notre vice-président en me proposant de parler devant vous, c'est en quoi mes années lycée ont été déterminantes pour la suite de ma carrière.

Pour être tout à fait franc, mon passage au lycée, et notamment mes années d'internat, ont été très importantes dans ma formation, mon ouverture sur le monde grâce à mes professeurs et au CDI. J'y ai rencontré des amis que je fréquente toujours, j'y ai renforcé mon goût pour l'histoire grâce à des professeurs remarquables, j'y ai pris la passion pour l'information et la presse écrite. Pourtant je ne peux pas dire que j'ai vécu un moment déterminant ou une révélation qui aurait donné un nouveau sens à ma vie. Cela viendrait plus tard mais je pense que mes années lycée m'avaient préparé à m'en saisir.

Je vous remercie de votre attention.

**2019 : 150^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA CREATION
DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE R. POINCARE**

Allocution de Jacques Auboin

1869 : le Second Empire Français a 18 ans, le Lycée Impérial a 12 ans, l'Association des Anciens Elèves du Lycée voit le jour ...

.... 150 ans plus tard, cette année 2019, on constate que le Second Empire a disparu depuis longtemps, remplacé par 3 Républiques et un soi-disant Etat français, le Lycée Impérial devenu Lycée de Bar le Duc puis Raymond Poincaré en mars 1935 a largement prospéré, et l'Association des Anciens Elèves est toujours en vie malgré quelques vicissitudes passées et présentes ...

Je voudrais aujourd'hui résumer les activités, réalisations et faits majeurs qui ont marqué ses 150 ans d'existence ...

Certes, l'Association a connu des **périodes pendant lesquelles son fonctionnement et ses activités furent réduites** pratiquement au seul décernement de son "Prix d'Honneur" (comme on appelait à l'époque le "Prix de l'Association" de maintenant) : ce sont les années de guerre et d'après-guerre de fin 1914 à juin 1920 puis de mi-1940 à 1950 ; et 2 autres périodes - 1978 à 1988 puis de fin 1991 à début 1996 - qui furent une "mise en sommeil " de toutes ses activités, avec une seule exception identifiée : sa participation en 1984 au cinquantième anniversaire du décès de Raymond Poincaré ; ce fut vraiment sous l'impulsion personnelle et vigoureuse de Jean Bernard, à qui je rends un hommage appuyé aujourd'hui, que l'Association, non seulement ne périt pas définitivement, mais reprit vie jusqu'à ce jour, ce qui nous donne une forte obligation morale de continuer à agir pour sa survie, avec le concours de tous.

Quels étaient les buts que s'était donnés l'Association dès le début ?

Les statuts initiaux et leur légère révision en 1897 - toujours en vigueur aujourd'hui - en établissent 4 :

- "réunir en un seul faisceau tous les élèves de l'Ancien Collège et du Lycée actuel" : cet objectif fut rapidement réalisé et perdure jusqu'à ce jour : nulle autre association ou groupement officiel ne prétend représenter les Anciens élèves du Lycée.

- "maintenir et consolider les liens de camaraderie formés pendant la période de la vie scolaire" : cet objectif reste toujours un fondement des activités de notre Association, même si le développement des réseaux sociaux et autres groupements disponibles sur le web ("Copains d'avant", par exemple) lui font une concurrence sévère surtout parmi les jeunes générations.

- plusieurs articles relatifs à une "aide individuelle" à caractère social, voire professionnelle, qui, du fait des progrès des revenus et des lois sociales développés depuis 1900, rendent cet objectif peu réaliste à notre époque pour notre Association ... à titre anecdotique, j'ai retrouvé dans les archives une lettre de Madame Jacquinot, épouse de notre Grand Ancien, accordant à titre personnel, une aide financière à un "jeune Ancien qui se trouve dans une situation difficile".

- "établir un Prix d'Honneur annuel, décerné publiquement le jour de la Distribution des prix, à l'élève de classe terminale qui se serait pendant toute l'année, le plus distingué par sa bonne conduite, son application et ses succès" : objectif atteint avec un remarquable succès ... sous son appellation d'origine ou celle plus récente de Prix de l'Association, avec des critères adaptés à l'évolution de l'enseignement et de la Société mais fidèle à l'intention de base, ce Prix fut décerné sans interruption de 1869 à 1965 (sauf en 1940 pour la raison que chacun comprend) soit 96 ans quasi-consécutifs ... suspendu de 1966 à 2004 - comme tous les prix - il fut réinstauré en 2005 avec l'accord unanime -

qui n'était pas évident a priori - du Conseil d'Administration du Lycée : je voudrais encore remercier ici Monsieur Valette pour son soutien entier et efficace lors de la séance de ce Conseil - j'en témoigne car je peux dire, comme un grognard de la Grande Armée, "j'y étais" !!! - et vous savez tous l'importance que j'attache à ce Prix.

En résumé, ce Prix fut décerné pendant 110 années sur les 150 années écoulées depuis la création de l'Association et à 202 lauréats et lauréates - dont 32 depuis sa réinstauration en 2005.

Je lui souhaite encore une longue vie

Sur le plan du nombre d'adhérents, l'évolution est moins brillante : selon les annuaires disponibles, l'Association avait 196 cotisants en 1883, variant entre 200 et 400 pendant la période s'étendant de 1900 à 1956 - puis, après son long sommeil ou quasi-sommeil, 124 cotisants en 1991 et 70 en 2019. Il ne faut pas s'attendre à un miracle, les chiffres d'antan ne sont plus atteignables, toutes les Associations d'Anciens Elèves d'ailleurs subissent une baisse importante, mais la nôtre est vraiment importante, trop importante ..

Vous avez entendu ce matin les actions que nous mettons en œuvre pour assurer sa pérennité : la clef de cette pérennité, c'est l'adhésion des jeunes anciens ... l'implication de chacun est nécessaire ... en plus des actions prises par votre Conseil d'Administration, nous souhaitons que chacun essaie de convaincre des jeunes anciens de sa famille, de ses proches, de ses amis de nous rejoindre ... je vous en remercie à l'avance ...

Voilà donc un panorama résumé des buts, des réalisations et de l'histoire de notre Association depuis sa création

Avant d'aller rendre notre traditionnel hommage aux Anciens Elèves morts pour la France puis de nous diriger vers le restaurant pour le déjeuner amical qui suit l'Assemblée Générale, je voudrais conclure ce mot sur les 150 ans de notre Association en rendant un hommage mérité à tous les Membres du personnel enseignant et de la Direction du Lycée, qui ont permis de hisser et de maintenir à un niveau d'excellence et sur un siècle et demi la réputation de la formation dispensée...

A cette occasion, je suis heureux de pouvoir vous offrir en primeur aujourd'hui un exemplaire d'un **"Recueil biographique de personnalités "éminentes" parmi les Anciens Elèves du Lycée R. Poincaré de Bar le Duc "**, fruit de mon travail de ces dernières années sur le recensement, le tri et le classement des archives de l'Association depuis son début ; tout juste sorti d'impression, il met en lumière plus de 70 exemples d'excellence dans des domaines variés et à diverses époques sur un siècle !!! et pour l'agrémenter, pourquoi pas une **carte-entier postal avec un timbre commémorant le 150^{ème} Anniversaire de l'Association,** timbre émis par la Poste grâce à l'intervention de notre ami Jean-Pierre Mangin et oblitéré de ce jour.

Je vous invite maintenant à aller déposer la gerbe traditionnelle devant la plaque en mémoire de nos Anciens et vous remercie encore de votre présence aujourd'hui

12 Octobre 2019

Autres sujets traités lors de l'Assemblée Générale du 12 Octobre 2019

(pour mémoire)

- Le Prix de l'Association des Anciens Elèves

a été décerné en Juillet à 2 brillantes élèves, Camille Bienaszecowski (Terminale L) et Manelle Lepoix (Terminale ES) ; les mérites remarquables de nos lauréates sont décrits dans la rubrique "Les lauréat(e)s 2019 du Prix de l'Association" du Bulletin de l'Association d'Octobre 2019 ...

C'est la 15^{ème} année que le Prix de l'Association est décerné depuis qu'il fut réinstauré après son arrêt en 1968 ; à ce jour, 32 élèves ont été distingués depuis 2005.

- Composition du Conseil d'Administration

Les mandats d'Administrateur de Francis Lorcin, André Moes et Michel Varin sont arrivés à expiration lors de l'Assemblée Générale le 12 Octobre ...

André Moes et Michel Varin n'ont pas souhaité être candidats à un renouvellement de leurs mandats ; le Président les remercie pour leurs présences et contributions dans les années précédentes.

Francis Lorcin, candidat au renouvellement de son mandat, est réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat de 3 ans.

Léo Farinet, lauréat du Prix de l'Association en 2015 et actuellement élève à l'Ecole Nationale Supérieure de la Rue d'Ulm à Paris (section Lettres), devient nouveau Membre du Conseil, élu à l'unanimité ; le Président, au nom de tous les Membres du Conseil, lui souhaite la bienvenue parmi eux et exprime leur satisfaction d'avoir pour collègue un "jeune Ancien" talentueux qui apportera un point de vue de cette génération de "jeunes Anciens" que nous souhaitons atteindre et enrôler.

- Situation financière de l'Association

Lors de sa réunion le 5 Déc. 2018, le Conseil d'Administration a élu Francis Lorcin au poste de Trésorier, en remplacement de J-L. Vanola, démissionnaire.

Depuis lors, plusieurs actions ont été entreprises :

- les comptes de l'Association sont désormais établis par années civiles,
- les avoirs bancaires de l'Association sont regroupés dans un seul organisme (banque CIC) ; ils ne comportent plus qu'un compte courant et un livret d'épargne,
- au 31.12.2018, ils s'élevaient à 1 273,10 euros sur le compte courant et à 4 306,05 euros sur le livret, soit un total de 5 579,15 euros.
- au 04.06.2019, après rétrocession par la Caisse des Dépôts & Consignations de la somme indûment mise sous séquestre, les avoirs se montent à 1 540,22 euros sur le compte courant et à 10 904,31 euros sur le livret, soit au total 12 444,53 euros.

C'est grâce aux efforts déterminés de Paul-Eric Morillot que cette somme nous a été restituée dans des délais courts (par rapport aux nombreux dossiers en instance) ; nous renouvelons nos remerciements à Paul-Eric pour ses efforts couronnés de succès.

RECUEIL BIOGRAPHIQUE DE PERSONNALITES « EMINENTES »

nées entre ~ 1825 et ~ 1925

PARMI LES ANCIENS ELEVES DU LYCEE R. POINCARE

De tous temps, le Lycée de Bar-le-Duc et son prédécesseur le Collège Gilles-de-Trèves ont eu une excellente réputation pour la qualité de l'enseignement dispensé et le niveau des élèves qui y ont effectué leur scolarité. Il n'est donc pas étonnant de trouver, des années après leur sortie du lycée, des anciens élèves ayant dans leur vie professionnelle occupé des fonctions ou acquis des distinctions "éminentes", célèbres ou illustres selon le terme au choix de chacun.

Le lycée ne suivant plus le parcours de ses anciens élèves après leur sortie de l'établissement, c'est par l'Association des Anciens Elèves, qui assure le lien entre anciens élèves après la scolarité, que l'on peut espérer identifier ceux qui ont eu ultérieurement une "réussite éminente" dans leur vie professionnelle s'étendant sur plusieurs décennies – dans la mesure, toutefois, où ils ont bien voulu adhérer et participer au moins de temps en temps à la vie de l'Association.

En 2007, à l'occasion du cent cinquantième de la création du Lycée Impérial, a été réalisé, sous la coordination de Jean-Luc Vanola, un fascicule très intéressant intitulé « Regards autour du Lycée Raymond-Poincaré » dont un chapitre "Quelques grands anciens" comprend les biographies de 9 Anciens qui se sont illustrés dans différents domaines, notamment politique, militaire, Lettres, Arts et Sciences ; la plupart de ces personnalités sont largement connues et depuis longtemps.

On peut toutefois estimer que 9 personnalités "éminentes" – même très éminentes pour la plupart - en un siècle ne donnent pas une juste mesure de la qualité de la formation dispensée au lycée à une grande partie des élèves, et non à quelques-uns : il est légitime de s'attendre, sur un siècle, à un plus large contingent d'anciens élèves qui se sont illustrés par la suite dans la vie active.

Profitant du travail de dépouillement, de tri et de classement entrepris sur les archives de l'Association depuis sa création en 1869, la lecture attentive et complète des annuaires et bulletins annuels, des comptes-rendus, discours et allocutions pendant les Assemblées Générales, des fiches d'adhésion ou de mise à jour, des articles de presse, a permis de multiplier par 8 le nombre d'Anciens Elèves "éminents" recensés, portant le total à plus de 70, répartis en deux listes selon des critères décrits ci-après et appartenant aux générations nées entre approximativement 1825 et 1925 :

- liste n° 1 : Anciens Elèves "éminents" reconnus au niveau national

- liste n° 2 : Anciens Elèves "éminents" reconnus à un niveau régional ou départemental

Ces deux listes ne prétendent pas à l'exhaustivité, tous les anciens élèves n'ayant pas forcément adhéré à l'Association pendant toute ou partie de leur vie, et la collection des annuaires, bulletins et autres documents disponibles étant malheureusement incomplète, par l'absence soit de certaines années ponctuelles, soit de périodes entières comme par exemple de 1910 à 1922 et de 1940 à 1952.

CRITERES DE SELECTION ET D'AFFECTION DANS LES LISTES n° 1 et n° 2

Le choix des Anciens Elèves "éminents" et leur répartition dans les 2 listes comporte par essence même une part de subjectivité, que l'on a cherché à garder à un niveau minimum avec quelques règles de bon sens :

- entrent dans la liste n°1 les personnalités *du monde politique* qui ont occupé un poste de Secrétaire d'Etat, Ministre et a fortiori Président de la République (bien que le cas ne se soit pas présenté, un Chef de parti politique d'audience nationale ferait aussi partie de cette liste n°1) ; et dans la liste n°2, les élus Députés et Sénateurs, Présidents de Conseil Général et maintenant de Conseil Régional, Maires de grandes villes françaises.

- entrent dans la liste n°1 les personnalités des lettres, des sciences et des arts élues à l'Académie Française, à l'Académie des Sciences ou des Beaux-Arts, ou lauréat(e)s de Prix majeurs français ou internationaux dans leur domaine (par ex : Grand Prix de Rome) ; et dans la liste n°2, celles qui ont réalisé des actions importantes mais à un degré moindre ou à un échelon plus local.

- entrent dans la liste n°1 les fonctionnaires civils ayant occupé des postes majeurs au niveau de l'Etat et dans la liste n°2 ceux ayant occupé des postes de responsabilité à un niveau régional ou départemental (ex : Préfets, Présidents de Tribunal, Universitaires réputés) ; pour les militaires, dans la liste n°1 les officiers généraux hors du commun (ex : vainqueur ou ayant apporté une contribution majeure à une victoire décisive, Compagnon de la Libération, etc ...) et dans la liste n°2 ceux ayant accompli des exploits importants mais à un degré moindre ou à un échelon plus local.

- les personnalités sélectionnées du monde économique et des entreprises sont moins nombreuses que dans les catégories précédentes, du fait de la prédominance à l'époque considérée des carrières politiques, militaires, et administratives publiques ; cependant on a pu inclure, de façon incontestable, dans la liste n°1 un Ingénieur-inventeur-constructeur (F. Dyckhoff) et un Gouverneur de la Banque de France (G. Robineau), et dans la liste n°2 deux banquiers (Varin-Bernier), plusieurs Chefs ou Dirigeants d'entreprise (Claudé, Courot, Desoutter, Grosdidier, Albin Michel, Prince) ou Professions libérales (Demoget, architecte) ; il y a eu probablement d'autres Anciens Elèves ayant fait des carrières brillantes en entreprises mais les documents-sources d'informations utilisés n'ont pas permis de les identifier ; on peut gager qu'avec l'essor formidable à partir des années 1960 de l'économie et des entreprises et donc de brillantes carrières associées, un plus grand nombre émergera dans les générations correspondantes.

En dehors des personnalités retenues dans le présent Recueil, d'autres anciens élèves du Collège et du Lycée se sont distingués dans des domaines variés, peut-être à un degré moindre ou à une échelle plus locale ; parmi les quelque 1 800 biographies de personnes citées dans le livre « Les Personnalités Marquantes en Meuse », on relève, par exemple, Emile Bala, Ferdinand et Pierre Brichard, Ernest Bradfer, Jean Jeukens, Léon Maxe-Werly, et certainement bien d'autres, qui ont fait preuve de mérites reconnus de leur vivant mais ne répondent que partiellement aux critères exigeants définis ci-dessus On peut signaler également que les anciens élèves qui se sont illustrés dans le domaine sportif, du fait des sections « sports-études » en place au lycée entre 1974 et 1987, figurent dans le fascicule "Regards autour du Lycée R. Poincaré" mentionné ci-dessus.

PRESENTATION DU « RECUEIL BIOGRAPHIQUE »

Ce Recueil est composé de 4 parties :

- **1** : un **"Résumé"** d'une vingtaine de pages comprenant, en plus de la description générale du Recueil et des critères de sélection des personnalités retenues, **les listes n° 1 et n° 2** décrites précédemment

- **2** : l'ensemble des **« Dossiers individuels des personnalités de la liste n° 1 »**

- **3** : l'ensemble des **« Dossiers individuels des personnalités de la liste n° 2 - A à L »**

- **4** : l'ensemble des **« Dossiers individuels des personnalités de la liste n° 2 - M à Z »**

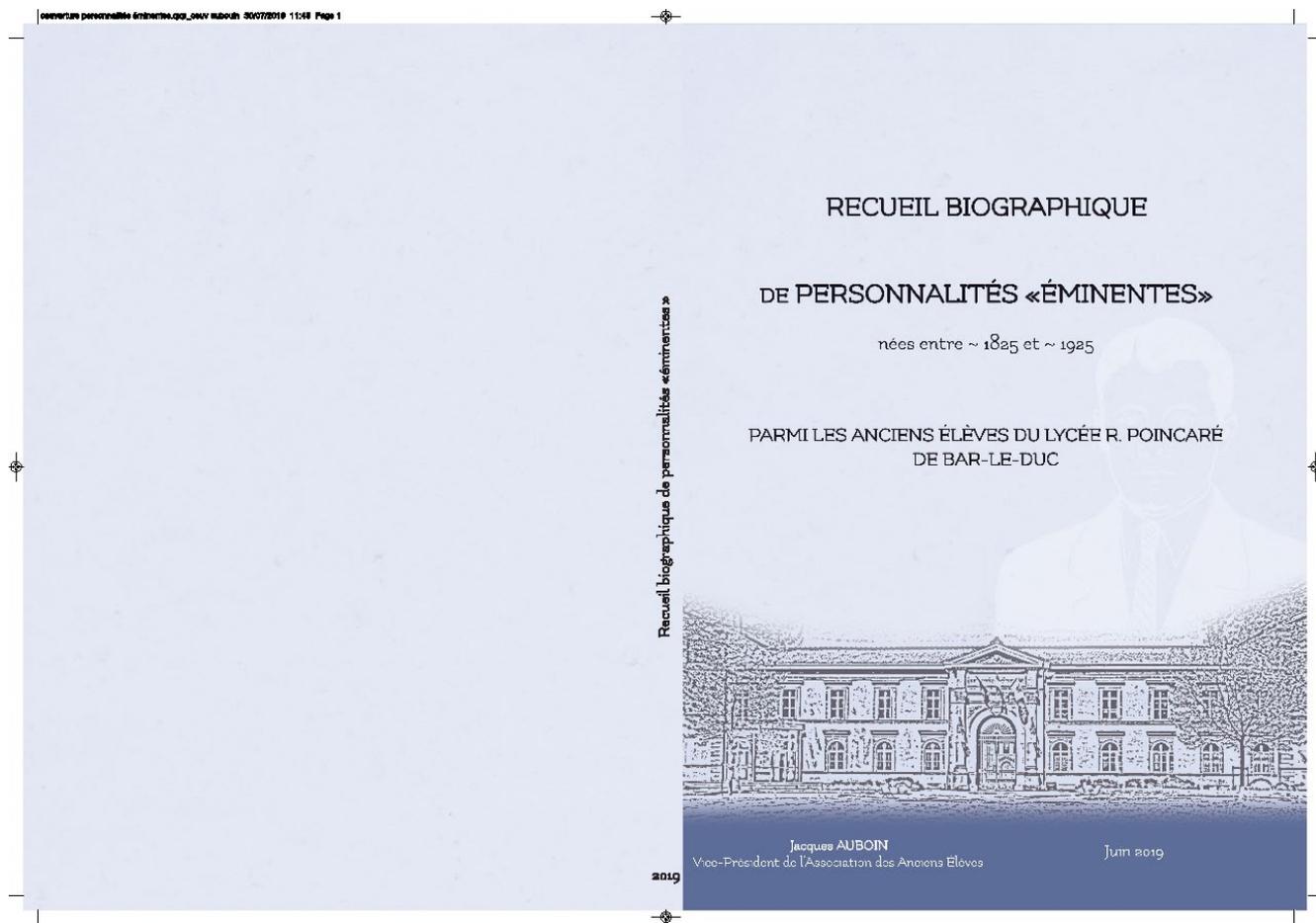
Les **« dossiers individuels »** établis pour chaque personnalité des listes n° 1 et n° 2 comprennent :

- une **« Fiche individuelle résumée »** décrivant pour chaque personnalité les principales fonctions exercées dans sa carrière, les réalisations majeures reconnues ainsi que les distinctions et décorations reçues,
- les « documents annexes » cités dans la fiche,
- éventuellement des documents ou parties de documents concernant les « informations complémentaires extraites des annuaires et archives de l'Association des Anciens Elèves » cités dans la fiche.

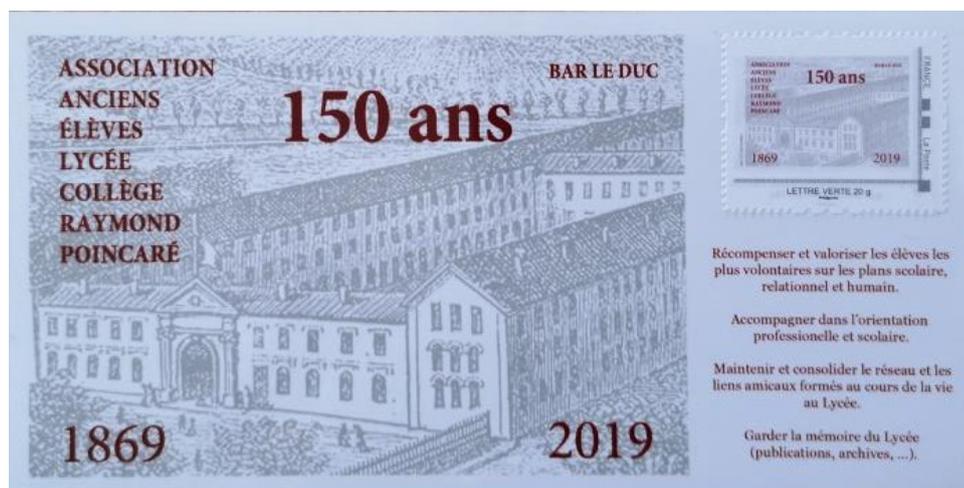
L'ensemble de ces 4 parties – classeur "Résumé" et les 3 classeurs "Dossiers individuels" - est déposé et consultable aux Archives Départementales de la Meuse (cote 265 J).

COUVERTURE DU "RECUEIL"

couverture personnalisee Embrunetec.com_miloudi 30/07/2019 11:48 Page 1



TIMBRE COMMEMORATIF EMIS PAR "LA POSTE" POUR LE 150^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES

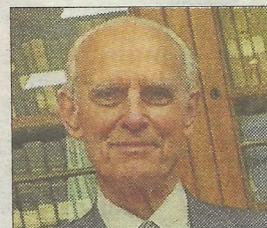


le 25 Octobre 2019

BAR-LE-DUC

Jacques Auboin, président de l'association des anciens élèves du lycée Poincaré par intérim

L'association des anciens élèves du lycée Poincaré fête ses 150 ans



Dans quel but cette association avait-elle été créée ?

Fondée en 1869, 12 ans après la création du « Lycée Impérial », elle avait et a toujours pour but de réunir les anciens élèves afin de maintenir et consolider les liens de camaraderie formés pendant la période de vie scolaire. Dans les années 90, son président, Jean Bernard, lui a donné une nouvelle impulsion en récompensant et valorisant les élèves les plus volontaires sur le plan scolaire, relationnel et humain, les accompagnant dans leur orientation et en gardant la mémoire du lycée (publica-

tions, archives...) Le prix du mérite, tombé en désuétude après 1968, a été réinstauré en 2005, sous l'égide de Michel Valette, alors proviseur.

Et aujourd'hui, quels sont vos buts et actions, vos projets ?

Le conseil d'administration a changé l'année dernière. Notre principal souci est la baisse importante de nos effectifs, comme dans toutes les associations. Pour établir un lien de communication moderne avec les jeunes générations, nous venons de créer une page Facebook (Anciens Poincaré Bar-

le-Duc) et un site web (<http://ancienspoincabar.com>).

Cette année nous avons participé avec succès aux Journées du Patrimoine, nous souhaiterions nous intégrer aussi dans la Journée des Métiers.

De plus nous allons remettre en place les conférences Métiers pour préparer les élèves à la vie active.

Aujourd'hui, lors de l'assemblée générale, nous avons repris la tradition de conférencier-invité d'honneur avec l'intervention de Francis Maizières, qui a fait carrière au sein du réseau culturel français à l'étranger.

QUELQUES PHOTOS-SOUVENIRS

DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE